

PROJET DE RAPPORT

SESSION PLENIERE
1^{er} février 1999

	<i>Paragraphes</i>
OUVERTURE de la session conjointe du <i>Comité d'experts gouvernementaux d'Unidroit chargé d'élaborer un projet de Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et un projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques</i> et du <i>Sous-comité du Comité juridique de l'OACI sur l'étude des garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)</i>	1-2
POINT N°1 DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION DU PRÉSIDENT	3-4
POINT N°2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
POINT N°3 DE L'ORDRE DU JOUR : PARTICIPATION D'OBSERVATEURS	6
POINT N°4 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DU TRAVAIL	
A) TRAITS ESSENTIELS ET SIGNIFICATION ECONOMIQUE DU NOUVEAU REGIME INTERNATIONAL PROPOSE : PROGRAMME DES PRESENTATIONS EXPLICATIVES	7

OUVERTURE

1. En ouverture de la première session plénière de la *session conjointe du Comité d'experts gouvernementaux d'Unidroit chargé d'élaborer un projet de Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et un projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques* et d'un *Sous-comité du Comité juridique de l'OACI sur l'étude des garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)*, M. Herbert Kronke, Secrétaire Général d'Unidroit, et M. Ludwig Weber, Directeur des affaires juridiques de l'OACI, agissant pour le compte du Secrétaire Général de l'OACI, ont rappelé l'implication des deux Organisations dans l'élaboration des projets de Convention et de Protocole dont l'importance économique, financière et juridique sera majeure.

2. Ils ont exprimé leur reconnaissance au secteur privé, en particulier le Groupe de travail aéronautique, le Groupe de travail ferroviaire, le Groupe de travail spatial et l'Association de transport aérien international pour leur collaboration à l'élaboration des instruments. Tout en insistant sur l'importance de l'expertise que ces groupes ont apportée au projet, ils ont invité les observateurs du secteur privé à respecter les procédures des Organisations intergouvernementales relatives aux relations avec les Etats membres lorsque celles-ci relèvent de la compétence exclusive des Organisations intergouvernementales concernées, ceci afin d'éviter des interférences inacceptables qui se sont produites de manière regrettable dans le passé avec des Gouvernements membres.

3. Les Secrétaires de la Session Conjointe étaient M. Martin J. Stanford, Chargé de Recherches Principal (Secrétariat d'Unidroit) et M. Silvério Espínola, Sous-Directeur des affaires juridiques (Secrétariat de l'OACI).

POINT N°1 DE L'ORDRE DU JOUR: ELECTION DU PRESIDENT

4. Mme Emilia Chiavarelli, Conseiller Principal à la Direction Générale de l'Aviation Civile, Ministère des Transports (Italie) a été élue Présidente de la Session conjointe.

5. Mme Gloria Tomotoe Serobe, Ministère des Transports (Afrique du Sud) a été élue première Vice-présidente de la Session conjointe.

POINT N°2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. L'ordre du jour a été adopté tel que proposé.

POINT N°3 DE L'ORDRE DU JOUR : PARTICIPATION D'OBSERVATEURS

7. Il a été convenu que les observateurs du secteur privé seraient admis à participer à titre de consultants aux réunions de tout groupe de travail pertinent qui pourrait être établi.

POINT N°4 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DU TRAVAIL

a) TRAITS ESSENTIELS ET SIGNIFICATION ECONOMIQUE DU NOUVEAU REGIME INTERNATIONAL PROPOSE : PROGRAMME DES PRESENTATIONS EXPLICATIVES.

8. M. H. Kronke et M. L. Weber ont présenté les objectifs essentiels du nouveau régime international et le contexte dans lequel il a été développé. Ces présentations introductives ont été suivies par des présentations concernant l'impact économique envisagé du nouveau régime international proposé, en particulier en ce qui concerne l'avant-projet de Protocole aéronautique (M. L.S. Clark, Conseiller Général et Corporate Secretary, ATAI) ; les relations juridiques qu'entretiennent la future Convention proposée et chacun de ses Protocoles relatifs à des matériels d'équipement spécifiques (Professeur C. Kessedjian, Secrétaire Général adjoint, Conférence de La Haye de droit international privé) ; les traits essentiels de l'avant-projet de Convention (Professeur R.M. Goode, Président du Comité d'étude d'Unidroit chargé de l'élaboration de l'avant-projet de Convention) ; les traits essentiels du projet de Protocole aéronautique et ses relations avec l'avant-projet de Convention (M.J.Wool, Coordinateur ; Groupe de travail aéronautique ; Président du groupe de travail chargé de l'élaboration de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques) ; l'importance pour l'industrie spatiale de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux objets spatiaux et certaines questions spécifiques aux objets spatiaux abordées par ce texte (M. P.D. Nsgos, Coordinateur, Groupe de travail spatial) ; l'importance pour l'industrie ferroviaire de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire et certaines questions au matériel roulant ferroviaire abordées par ce texte (M. H.Rosen, Coordinateur, Groupe de travail ferroviaire).